

Paris, le 13 juin 2017



41^e Congrès

de la Fédération des APAJH
Paris • 15 • 16 • 17 Juin 2017
Cité Internationale
Universitaire

41^e Congrès de la Fédération des APAJH du 15 au 17 juin à la Cité internationale universitaire de Paris

Les 15, 16 et 17 juin prochains, le 41^e congrès annuel de l'APAJH, première association « tout handicap » en France, se tiendra une nouvelle fois à la Cité internationale universitaire de Paris.

La Cité internationale universitaire de Paris, lieu cosmopolite et symbolique du vivre-ensemble accueillera le 41^e Congrès de l'APAJH. Véritable temps fort du mouvement APAJH, les militants, les bénévoles et l'ensemble des professionnels mobilisés au sein de ses 91 associations et plus de 650 structures, ce Congrès sera cette année encore l'occasion de mettre en adéquation les engagements formulés par l'APAJH pour une société toujours plus inclusive.

Culture et Handicap au cœur des réflexions, le 15 juin dès 15h

Cette année, le mouvement APAJH proposera de poursuivre la réflexion sur le thème de la culture et le handicap. L'accès à la culture pour tous est une revendication portée par l'APAJH qui l'a inscrite dans la Charte de Paris pour l'Accessibilité universelle, texte voté à l'unanimité du mouvement en juin 2014. C'est aussi l'un des 10 actes repris par le Pacte Handicap 2017 – 2022 proposé aux candidats républicains à la présidentielle et aux candidats républicains à la députation.

Des acteurs majeurs et experts réunis en tables rondes présenteront des initiatives inclusives pour permettre l'accès aux établissements culturels, et à la création artistique afin que chacun puisse accéder à une citoyenneté pleine et entière.

Veillez trouver en pièce jointe le programme des tables rondes.

***Afin de préparer au mieux la venue des médias,
nous vous demandons d'annoncer votre présence au 06 30 43 60 01***

A propos de la Fédération des APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 91 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 650 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.